

REPRÉSENTATION DU PAYSAGE : LE PROGRAMME DES ESPACES EN DANGER

Au sein des organismes non gouvernementaux, le Fonds mondial pour la nature (Canada) a conçu une campagne visant à obtenir l'appui du public afin d'obtenir des politiciens qu'ils désignent des zones sauvages de manière à compléter les réseaux de ces zones d'ici l'an 2000. Baptisé Espaces en danger, cette campagne du Fonds mondial pour la nature vise principalement obtenir la désignation de zones sauvages complètes et représentatives de toutes les régions biologiques et paysagères du Canada conformément à l'objectif minimal de 12 p. 100 susmentionné. Pour ce faire, le FMN a relevé 340 régions biogéographiques au Canada. (Ces régions constituent un mélange des diverses régions établies par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.)

À ce jour, 250 organisations et 500 000 citoyens ordinaires ont appuyé le programme des espaces en danger en signant la pièce maîtresse de la campagne : la Charte canadienne des sites naturels (voir annexe 1). Au niveau gouvernemental, en novembre 1992, le gouvernement fédéral et 10 des 12 gouvernements provinciaux et territoriaux s'étaient engagés à atteindre l'objectif du programme des espaces en danger, soit 12 p. 100 de zones sauvages représentatives d'ici la fin du siècle. (Seuls le Québec et l'Alberta n'ont pas encore pris d'engagement officiel.) Il est clair que le public et les principaux paliers de gouvernement considèrent que l'achèvement d'un réseau canadien de zones sauvages constitue une priorité importante.